

BUREAU INTERNATIONAL DES UNIVERSITÉS
INTERNATIONAL UNIVERSITIES BUREAU
(MAISON DE L'UNESCO)

19, AVENUE KLÉBER
PARIS - XVI^e

TÉL. : KLÉBER 52-00

Paris, le 7 juin 1950

Monseigneur,

Je vous remercie de votre lettre du 30 mai 1950 .
L'Organisation des Universités n'est pas encore constituée,
puisque c'est la Conférence de Nice, représentant les
Universités, qui aura seul qualité pour décider s'il est
opportun de constituer cette association, et quelle doit
être sa forme.

Votre Excellence ne me dit pas si l'Université
Catholique du Chili enverra un représentant à Nice. Inutile
de vous dire combien nous serions heureux qu'il en soit
ainsi.

De toutes façons, nous prenons bonne note de la
sympathie que manifeste votre Université pour l'Organisation
et, dès qu'elle sera constituée, je vous enverrai tous les
documents.

Je me permets de vous signaler, pour le cas, et
j'espère qu'il ne se réalisera pas, où votre Université ne
pourrait être directement représentée, qu'elle pourrait
peut-être charger le Délégué de l'Association des Universités
Pontificales, Monseigneur Gardette, de représenter l'Univer-
sité Catholique du Chili.

Je vous prie, Monsiegnur, d'agréer l'assurance de
mes sentiments respectueux.

Jacques Lambert
Directeur

Monseigneur Enrique Valenzuela
y Donoso, Universidad Católica de Chile

ARCHIVO HISTORICO
PONTIFICIO
UNIVERSIDAD
CATÓLICA DE CHILE